



**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE
COURSE**

**HABITABLES 2021-2024
C N L R – 15/10/2022
REGATE DECALE**

Grade : 5C - Code : C

1 Horaire des marées : La Rochelle Palice – dimanche 25 septembre 2022 – BM 15H01 coef : 63

6. PROGRAMME DES COURSES

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 10h55
LE DEPART DE CHAQUE BATEAU EST DONNE EN ANNEXE CI-DESSOUS

9. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi

Départ suivant § 12

Bouée Roche du Sud à laisser à Babord.

Bouée des Minimés à laisser à Babord.

Bouée Sud Lavardin à laisser à tribord.

Bouée Marie-Anne à laisser à tribord.

Arrivée suivant § 14

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :
Bouée Roche du sud
Bouée des Minimés
Bouée Sud Lavardin
Bouée Marie-Anne

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que : les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre : Bouée des MINIMES à laisser à bâbord et une bouée orange CNLR à laisser à tribord.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcouru de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre : La bouée des Minimés à laisser à bâbord et le phare du bout du monde à laisser à tribord. Transmettre rapidement son heure d'arrivée au comité de course avec le nom du bateau de devant et de derrière.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

18. CLASSEMENT

Temps sur temps avec cvl

19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)**19.1 CANAL VHF 8**

19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

19.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.**22. BATEAUX OFFICIELS**

Le bateau officiel identifié est le FIRST 375 PEANUTS portant le pavillon CNLR.

28. PRIXDes prix seront décernés *à chaque bateau suivi du pot de l'amitié au club, 30 mn environ après l'arrivée du dernier bateau.***ARBITRES DESIGNES**

Président du comité de course : Clément NATTIER 0783835099

ANNEXE :**Liste des heures de départ par bateau :**

Num	Alleg	+HH:MM:SS	Identif	Identif2	Nom_bat
1	77	11:00:00	FRA 5827		TROIS TRISTES TIGRES
2	70	11:01:12	FRA 758J4		FIL D'O
3	65	11:02:04	FRA 45326		EPSILON
4	45	11:05:32	FRA 45864		LA CORNEGIDOUILLE 5
4	45	11:05:32	FRA 20733		SHEBANG
5	40	11:06:24	FRA 22112	43	HAKUNAMATATA
5	40	11:06:24	FRA 41102	40	VASICOOL
6	35	11:07:16	FRA 32004		CALLIOPE
6	35	11:07:16	FRA 37550		QUASAR
7	30	11:08:08	FRA 25531		JAVA
8	20	11:09:52	C 1		PEANUTS
9	5	11:12:28	GBR 7849T		VOLFONI II
10	3	11:12:49	NED 5660	71	SALAMANDER
11	-4	11:14:01	FRA 38321	66	PICKWICK
12	-7	11:14:32	FRA 19945		JULIETTE
13	-10	11:15:04	FRA 36736		WAHOO
14	-15	11:15:56	FRA 34700	GBR 8770R	EXOCET
14	-15	11:15:56	FRA 44040		TIOTEGARNOULLE